



INSTITUT DE FORMATION AUX PROFESSIONS DE SANTÉ

Centre Hospitalier de Fougères

ZA de la Grande Marche - 6 rue Claude Bourgelat - 35133 JAVENE

 IFSI

02-99-17-70-94

02-99-17-70-18

 secretariat@ifps-chfougeres.bzh

Site internet : www.ifps-chfougeres.bzh

PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'IFSI

2025-2026

Sommaire

PRÉAMBULE.....	3
I. PROJET 1 ^e ANNÉE L1 2025 - 2028.....	4
I.1 Présentation parcours 1 : Option Licence Accès Santé (LSS- LaS).....	4
I.4 Organisation générale des études.....	1
I.5 Projet PODCAST.....	2
I.6 Calendriers.....	3
I.7 Passage en L2.....	8
II. PROJET 2 ^e ANNÉE L2 2024 – 2027	9
2.1. Objectifs de formation	9
2.2. Organisation générale des études	9
2.3. Calendriers	11
V. PROJET 3 ^e ANNÉE L3 2023 – 2026	14
I.1 Objectifs de formation et organisation générale de la 3^e année	14
I.2 Calendriers	17
VI. INSTANCES DE GOUVERNANCE ET CAC.....	21
CONCLUSION	23
GLOSSAIRE	24
BIBLIOGRAPHIE.....	25

PRÉAMBULE

Le projet pédagogique de l'IFSI du CH de Fougères, élaboré en cohérence avec le projet de formation de l'IFPS du CH de Fougères et dans une dynamique de co-construction au sein des équipes pédagogiques et avec l'aide de représentants de structures de santé, est communiqué à la rentrée, à chaque étudiant.

Il prend en compte les textes officiels, la population concernée, l'environnement les atouts et contraintes de l'institution et l'évolution de l'offre de soins. Si les axes de développement sont fixés pour une période de 3 à 5 ans, la déclinaison par année de formation est revue tous les ans.

Destiné de prime abord aux étudiants, il leur permet de se projeter, d'anticiper et de se repérer. Il constitue par ailleurs un outil de référence à la mise en œuvre quotidienne de la pédagogie.

Le projet s'inscrit dans un processus d'évolution qui nécessite l'implication des différents partenaires de la formation (étudiants, usagers du système de santé, formateurs.trices et professionnel.le.s de terrain et universitaires) pour favoriser la construction des compétences nécessaires à l'exercice de la profession infirmière ou manipulateur radio.

Ainsi les étudiants mais aussi les représentant.e.s des structures de santé accueillant les étudiants en stage et les recruteurs potentiels seront-ils à nouveau consultés afin de cerner leurs attentes au regard des nouveaux diplômés, et de réajuster ce dit projet.

Ce qui nous guide

- Répondre aux besoins de santé en formant les professionnels paramédicaux requis en quantité et en qualité.
- Finaliser l'intégration universitaire des formations paramédicales dans une stratégie gagnant-gagnant.
- Promouvoir le parcours individualisé des étudiants, la réussite pour le plus grand nombre et la démocratie étudiante.
- Systématiser la culture qualité, la sécurité des pratiques et des soins, la prévention des risques, les RBPP « Jamais la 1ère fois sur le patient ¹ ».
- S'ouvrir sur l'extérieur, favoriser la transdisciplinarité, le benchmark interne et externe, la mutualisation.
- Développer la recherche paramédicale, l'innovation et les publications dans le domaine de la pédagogie en santé, en assurant un continuum entre enseignement, clinique et recherche.
- Prendre soin des équipes pédagogiques pour qu'elles prennent soin des étudiants qui prendront soin des patient.e.s => « cercle vertueux bienveillance et qualité de vie ».
- Former des futurs professionnels « agiles » qui sauront se former pour s'adapter aux évolutions du système de santé tout au long de leur parcours professionnel.

Ce projet pédagogique, dans une visée programmatique, décrit les objectifs de la formation, l'organisation et les calendriers pour chaque année de formation.

Il est inhérent au projet de formation de l'IFPS qui positionne lui-même, le contexte, les missions, l'administration générale, les orientations stratégiques, la politique de formation (principes pédagogiques, profils recherchés élèves/étudiants, valeurs et modalités d'accompagnement des élèves/étudiants) de l'IFPS.

¹ HAS, Pr. JC Granry et Dr. MC Moll, janvier 2012, Rapport de mission *État de l'art (national et international) en matière de pratiques de simulation dans le domaine de la santé, dans le cadre du développement professionnel continu (DPC) et de la prévention des risques associés aux soins.*

I. PROJET 1^e ANNÉE L1 2025 - 2028

Depuis la rentrée 2022, l'IFSI du CH de Fougères intègre la **Licence mention Sciences pour la Santé, mention sciences infirmières (LSS- LaS)**. La rentrée universitaire 2023 ouvre la possibilité d'une nouvelle licence **mention science pour la santé, parcours sciences infirmières de droit commun (LSS-SI)**. Un choix devra s'opérer pour tous les étudiants.es entrant sur l'IFSI du CH de Fougères et est irréversible.

Cette expérimentation est portée par l'Université de Rennes et les dix instituts des départements 22, 35 et 56 (Arrêté du 9 septembre 2021 portant autorisation d'expérimentations relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé).

Aux termes de la formation deux diplômes de niveau Bac+3 seront délivrés :

- Le diplôme d'Etat Infirmier (DEI)
- La licence choisie (LaS ou LSS-SI)

I.1 Présentation parcours 1 : Option Licence Accès Santé (LSS- LaS)

Cette option de 100 heures (10 ECTS) est intégrée aux Licences Accès Santé (LAS). Les cent heures de la mineure santé sont réparties de manière équivalente aux semestres un et deux dans les unités d'enseignement (UE) 2.1 S1 et 2.1 S2. Avec cette option, les étudiants.es en soins infirmiers ont ainsi la possibilité de participer au recrutement et d'intégrer la deuxième année d'études de santé dans la filière Médecine (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie), conformément à l'arrêté du 4 novembre 2019. Les enseignements sont des cours magistraux réalisés par les enseignants-chercheurs hospitaliers en distanciel sous format vidéo.

Cette option n'ouvre pas le droit aux demandes de dispenses d'enseignement.

I.2 Présentation parcours 2 : Option Licence Sciences pour la santé – parcours sciences infirmières de droit commun (LSS - SSI)

Cette option de 100h00 (10 ECTS) est intégrée dans l'UE 2.2 S1 et 2.2 S2. Les enseignements sous sont forme de cours magistraux et de travaux dirigés. Ils sont réalisés par les enseignants-chercheurs hospitaliers et les formateurs des IFSI du 22, 35 et 56. La date et l'heure des évaluations de cette option, sont identiques à tous les instituts.

Quels que soient les résultats de l'étudiant.e, il ne pourra pas se présenter aux épreuves de recrutement pour intégrer la deuxième année d'études de santé dans la filière Médecine.

Cette option ouvre droit aux demandes de dispenses d'enseignement, à l'exception du temps dédié aux stages.

I.3 Objectifs de formation

Découvrir le monde soignant et le contexte des usagers de la santé

La compréhension de l'économie de la santé en France pose le contexte environnemental. Les réflexions sur la conception de l'Homme, de la santé, du soin infirmier situent la place occupée par les uns et les autres, soignants-soignés. L'apprentissage de la réalisation d'un recueil de données est la 1^{ère} étape pour une prise en compte des besoins fondamentaux du patient.

Prendre conscience de sa façon de travailler, de fonctionner, de réagir

La réflexivité de l'apprenant est centrale dans le dispositif de formation (Arrêté du 31/07/2009 relatif au diplôme d'Etat infirmier). La mise en mots, l'auto-questionnement, la réflexion, l'ouverture d'esprit, envisager d'autres alternatives, le tout à distance, sont autant d'exercices qui vont permettre à l'étudiant.e de se familiariser avec la démarche de la réflexivité.

Développer progressivement des compétences

Les UE dites contributives constituent le socle des connaissances et de ressources indispensables pour étayer les réflexions émanant des UE cœur métier et de l'apprentissage sur le terrain.

Elles permettent de développer les compétences nécessaires à l'exercice du métier. Celles abordées en L1 sont les compétences 1, 2, 3, 4, 6 et 7.

Les 10 compétences sont :

- 1- Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier ;
- 2- Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers ;
- 3- Accompagner une personne dans la réalisation des soins quotidiens ;
- 4- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique ;
- 5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs ;
- 6- Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins ;
- 7- Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle ;
- 8- Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques ;
- 9- Organiser et coordonner des interventions soignantes ;
- 10- Informer et former des professionnels et des personnes en formation.

Asseoir et intégrer les bases de l'exercice soignant infirmier

Lors de la formation, les apprenants sont invités à partager leurs représentations, mobiliser les valeurs et concepts fondateurs, adopter la démarche de raisonnement clinique en s'appuyant sur une théorie de soins. Le modèle trifocal, est le modèle enseigné à l'IFPS du CH de Fougères pour le raisonnement clinique. Acquérir les principes de sécurité et des bonnes pratiques dans les soins, se référer au code de déontologie, connaître son champ de compétences composent également le socle spécifique des Sciences infirmières.

Des activités en interprofessionnalité, en collaboration avec les autres filières de l'IFPS (IFAS, IFA) sont mises en œuvre autant que possible. Cela inclut des activités de travaux pratiques (mesure des paramètres vitaux, transmissions...), des séances de simulation par exemple.

Se confronter à des situations réelles, s'entraîner, faire des liens entre théorie et pratique à travers l'alternance

Les stages sont l'occasion de mettre en pratique ce qui a été étudié d'un point de vue théorique, mais également de fournir de nouvelles occasions de découvrir, de rechercher, d'analyser, de comprendre. La curiosité, le questionnement, l'implication sont attendus.

Les 3 périodes de stage combinées aux contenus des UE, favorisent la construction des compétences 1, 2, 3, 4, 6 et 7.

Conforter son orientation

L'immersion en milieux de soins, le côtoiement de personnes en situation vulnérable, l'intégration ponctuelle et répétée dans des équipes de soins, permettent de vérifier l'adéquation de la voie professionnelle choisie.

I.4 Organisation générale des études

Initiation à la pratique réflexive lors des activités pédagogiques à l'institut et en stage

L'accompagnement à la réflexivité de l'étudiant est formalisé autour de plusieurs activités pédagogiques que sont :

- Les temps d'analyse de pratiques professionnelles individuels et collectifs lors des stages et des temps de retour à l'IFPS (analyses de situations et analyses d'activités de soins)
- Les études de situations cliniques (étude de cas, séance de simulation ...)
- Des temps de recherche collective
- ...

Méthodes pédagogiques diversifiées

Au cours de leur année universitaire, les apprenants ont accès à plusieurs méthodes pédagogiques notamment les cours magistraux, les travaux dirigés, l'e-learning, les ateliers cliniques, les séances de simulation, les exercices de manutention, les jeux de rôles, etc. Les enseignements sont organisés à la fois en présentiel et distanciel, de manière synchrone et asynchrone.

Instauration du suivi pédagogique

Le dispositif et ses intérêts sont présentés à l'ensemble de la promotion. Chaque étudiant.e bénéficie : d'un entretien des besoins en formation dans les quinze jours qui suivent la rentrée universitaire, de deux entretiens individuels de suivi pédagogique (un par semestre, minimum), d'une aide personnalisée à la rédaction des objectifs de stage, de visites de stage...

Dispense d'enseignements théoriques et stages

Selon l'article 26 du de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié, « Les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture ayant réussi l'examen d'admission prévu à l'article 24 sont dispensés des unités d'enseignement correspondant à la compétence 3 du référentiel infirmier défini à l'annexe II « Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens », soit :

- L'UE 3.10 S1 « Infectiologie hygiène »
- L'UE 4.1 S1 « Soins de confort et de bien-être »
- L'UE 5.1 S1 « Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens ».

Ils sont également dispensés du stage de cinq semaines prévu au premier semestre.

Les étudiants du titre II bénéficient d'un stage. La visée de ce stage est de favoriser leur intégration dans le dispositif commun, proposer les mêmes types d'exploitation, enrichir leurs réflexions, contribuer au changement de rôle, et ainsi « favoriser l'adaptation à la poursuite de leur parcours » (cf. article 26 de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié).

Stages

Les stages privilégiés en 1ère année sont ceux dans lesquels l'étudiant.e est amené à développer les compétences 1, 2, 3, 4, 6 et 7.

Au cours de la formation l'étudiant.e a l'obligation de réaliser au moins un stage dans chaque typologie ci-dessous :

- Soins de Courte Durée (SCD)
- Soins Longue Durée - Soins Médicaux et de Réadaptation (SLD-SMR)
- Soins en santé mentale et en psychiatrie (SMPSY)
- Soins Individuels ou Collectifs en Lieux de Vie (SICLV).

Le parcours de stage est réfléchi en équipe pédagogique. Les lieux de stage sont annoncés aux étudiants.es environ deux semaines avant leur départ.

Un portfolio est remis à chaque étudiant.e. Cet outil pédagogique et professionnalisant est tenu à jour par l'étudiant.e. Il permet de suivre le parcours et la progression de l'apprenant.e tout au long de sa formation.

Ateliers cliniques

Semestre 1	Semestre 2
<ul style="list-style-type: none"> ● Manutention (UE 4.1) ● Soins d'hygiène et de bien être : réalisation d'une toilette (UE 4.1) ● Prévention des escarres (UE 4.1) ● Hygiène des mains et équipements de protection individuelle (UE 3.10) ● Prise des paramètres vitaux (UE 4.4) ● Prélèvements veineux (UE 4.4) ● Injections parentérales (UE 4.4) ● Réfection de pansement simple (UE 4.4) ● Découverte de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de Laignelet afin d'appréhender l'approche relationnelle avec la personne âgée et de s'inscrire dans une dynamique d'accompagnement. Ce projet a pour but de les préparer au 1^{er} stage (visite des locaux, salle de soins, activités spécifiques...). Les étudiants sont invités à proposer un projet d'activités pour les résidents (UE 5.9S1) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Préparation de perfusion, gestion, pose et surveillance (UE 4.4) ● Les aspirations digestives et bronchiques (UE 4.4) ● Les drains de redon (UE 4.4) ● Pose et gestion d'une sonde nasogastrique (UE4.4)

Objectifs de la simulation

Une séance de simulation est programmée lors du semestre 1. L'objectif pour les étudiants est de développer l'observation clinique de la personne soignée, d'appréhender l'approche relationnelle, de mettre en œuvre des soins dans un environnement reconstitué mais proche de la réalité. Le scénario proposé en semestre 1 est la surveillance post-opératoire d'un patient opéré d'une fracture fémorale.

Une seconde séance est prévue en semestre 2, en quart de groupe sur la thématique de la chute de la personne âgée à domicile. L'objectif de cette séance est d'évaluer les signes de gravité d'une situation et de réaliser un bilan vital.

I.5 Projet PODCAST

Tout au long de l'année, l'équipe de coordination de première année va proposer aux étudiants un projet pédagogique innovant et participatif : un podcast. La participation à ce projet se fera sur la base du volontariat : les étudiants feront le choix de s'investir ou non dans cette expérience pédagogique.

Les six épisodes seront centrés sur les temps forts et les concepts clés de leur formation.

Calendrier prévisionnel des épreuves de contrôle continu des connaissances

Domaine	Unités d'enseignement	Compétence(s)	Intitulé	ECTS	Forme	Modalités	Calendrier
SEMESTRE 1							
2	UE 2.1S1	4	Option mineure santé LaS	5	Tronc commun : épreuve QCM Las <u>Durée</u> : 1h30	Evaluation écrite de connaissances	18/12/2025 à 9h
2	UE 2.2S1	4	Option Parcours Sciences pour la Santé : Fondamentaux infirmiers en science de la vie	5	Tronc commun : épreuve individuelle sur table <u>Durée</u> : 1h30	Evaluation écrite de connaissances	18/12/2025 à 9h
2	UE 2.4S1	4	Processus traumatiques	3	Epreuve individuelle sur table <u>Durée</u> : 1h30	Evaluation écrite de connaissances	30/01/2026 à 9h
3	UE 3.10S1	4	Hygiène hospitalière et infectiologie	3	Epreuve individuelle sur table <u>Durée</u> : 1h00	Travail écrit d'analyse de situation	17/12/2025 à 8h30
3	UE 3.1S1	1 et 2	Raisonnement clinique et projet de soins	4	Evaluation en groupe restreint à partir d'un dossier fourni par l'IFSI <u>Durée</u> : 4h00	Travail écrit : Analyse d'une situation clinique avec rédaction du modèle tri focal (problématisation et jugement clinique argumenté) Développement d'un problème réel et d'un problème potentiel à partir de la méthodologie du projet de soins individualisé.	29/01/2026 à 8h30
4	UE 4.1S1	3	Soins infirmiers autonomes : hygiène, confort et bien-être	2	Epreuve individuelle sur table <u>Durée</u> : 1h30	Travail écrit de réflexion à partir d'un témoignage autour des notions de dépendance, d'intimité, pudeur	05/01/2026 à 10h30

4	UE 4.4S1	4	Thérapeutiques et contribution aux sciences biologiques et médicales	3	Epreuve individuelle sur table <u>Durée</u> : 2h00	Evaluation écrite de connaissances et de calculs de doses	29/01/2026 à 14h
5	UE 5.1S1	3	Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens	1	Evaluation en groupe restreint <u>Durée</u> : 3h00	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique	29/01/2026 à 8h30
5	UE 5.9S1	toutes	Processus de professionnalisation	0			
5	UE 5.8S1	toutes	Stages	5			
6	UE 6.1S1	1, 2 ,7, 8 et 9	Méthodes de travail	3	Travail individuel Dépôt du travail en format numérique sur la plateforme Moodle	Réalisation d'une infographie dans le respect des normes de présentation avec argumentation sur ses représentations de la profession infirmière en s'appuyant sur un article professionnel et sur son expérience professionnelle/personnelle	Fiche de lecture à déposer le 09/01/2026 sur Moodle
6	UE 6.2S1		Anglais	1	Session 1 : Homework (2 semaines laissées aux étudiants pour le rendu) Session 2 : QCM : <u>durée</u> : 0h30	Session 1 : réalisation d'une brochure pour promouvoir les moyens de soulager et gérer le stress Session 2 : QCM (vocabulaire et grammaire) tronç commun	Leaflet à rendre le 05/01/2026

C.A.C. le 12 février 2026 à 9 heures
Les 2èmes sessions se dérouleront semaine 28

Domaine	Unités d'enseignement	Compétence(s)	Intitulé	ECTS	Forme	Modalités	Calendrier
SEMESTRE 2							
2	UE 2.1S2	4	Option mineure santé LaS	5	Tronc commun : épreuve QCM Las <u>Durée</u> : 1h00	Evaluation écrite de connaissances	04/05/2026
2	UE 2.2S2	4	Option Parcours Sciences pour la Santé : Fondamentaux infirmiers en science de la vie	5	Devoir individuel sur table <u>Durée</u> : 1h30	Evaluation écrite de connaissances	04/05/2026
2	UE 2.3S2	1	Santé, Maladie, Handicap	1	Devoir individuel sur table <u>Durée</u> : 1h00	Evaluation écrite individuelle de connaissances	Semaine 21 2026
2	UE 2.5S2	4	Processus inflammatoires et infectieux	3	Devoir individuel sur table <u>Durée</u> : 1h30	Evaluation écrite de connaissances	28/05/2026
3	UE 3.1S2	1 et 2	Raisonnement clinique et projet de soins	3	Evaluation en groupe restreint <u>Durée</u> : 1h00 (+ 30 min de préparation)	Présentation orale de l'analyse d'une situation clinique avec élaboration du projet de soins et recherche d'éléments de négociation	Semaine 21 2026
4	UE 4.3S2	4	Soins d'urgence	1	TP au cours de la formation GSU	Participation active et réussite aux mises en situations	Semaines 10, 11, 25, 26 2026
4	UE 4.4S2	4	Thérapeutiques et contribution aux sciences biologiques et médicales	2	Evaluation individuelle <u>Durée</u> : 0h30	Calculs de doses appliqués en situation simulée	Semaine 21 2026
5	UE 5.2S2		Evaluation d'une situation clinique	1	Evaluation en groupe restreint <u>Durée</u> : 0h45	Présentation orale de l'analyse d'une situation clinique et d'un projet de soins + 2 questions sur l'ensemble du travail à chaque étudiant	Semaine 21 2026

5	UE 5.9S2	6 et 7	Processus de professionnalisation	0			
5	UE 5.8S2	toutes	Stages	10			
6	UE 6.2S2		Anglais	1	Evaluation Healthcare systems <u>Durée</u> : 1h00	Jeu de rôle évalué sur healthcare systems. Thème et rôles donnés aux étudiants 2 semaines avant évaluation en classe Session 2 : évaluation sur table (nutrition)	19/05/2026
<p>C.A.C. le 2 Juillet 2026 à 9 heures Les 2èmes sessions se dérouleront semaine 28</p>							

I.7 Passage en L2

Le passage de première année en deuxième année, se fait par la validation des semestres 1 et 2 (60 crédits) ou par l'obtention de 48 crédits minimum répartis sur les semestres 1 et 2.

Le redoublement de droit s'obtient si les ECTS sont compris entre 30 et 47.

La note minimale de 10/20 à chaque UE est requise pour l'obtention des crédits alloués aux unités d'enseignement des semestres. L'étudiant.e bénéficie de 4 sessions pour valider les UE des semestres 1 et 2.

Les sessions de rattrapage des UE des semestres 1 et 2 sont organisées la semaine du 6 au 10 juillet 2026.

II. PROJET 2^e ANNÉE L2 2024 – 2027

Depuis la rentrée 2022, les étudiants de l'IFSI du CH de Fougères ont intégrés la Licence Sciences pour la Santé, mention Sciences Infirmières de l'Université de Rennes 1 (Arrêté du 9 septembre 2021 portant autorisation d'expérimentations relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé).

La deuxième année de formation se poursuit dans le cadre de la Licence Sciences pour la Santé, avec des enseignements tronc commun pour les mentions Sciences Infirmières et Sciences de la Rééducation.

2.1.Objectifs de formation

Les objectifs sont les suivants :

- Approfondir les connaissances de L1, en acquérir de nouvelles.
- Renforcer ses compétences abordées en L1 (C1, C2, C3 et C4).
- Développer de nouvelles compétences (C5, C6, C7, C8, C9 et C10).
- Faire des liens entre les savoirs théoriques et les savoirs expérientiels au service de la construction des compétences professionnelles et ainsi renforcer la démarche clinique infirmière.
- Développer le sens du travail collaboratif, en équipe pluri professionnelle.
- S'affirmer sur la base d'arguments.
- Développer la posture d'IDE éducateur dans la promotion de la santé (prévention, conseil et accompagnement).

2.2.Organisation générale des études

Pour atteindre ces différents objectifs, un dispositif de formation est mis au service de l'étudiant avec des unités d'enseignement dans la continuité toutes axées sur le renforcement des bonnes pratiques, la simulation au service d'une posture réflexive, le développement de l'autonomisation et de l'adaptation de l'étudiant, l'approche de l'interprofessionnalité et l'éducation à la santé, une acculturation à la Recherche et à l'utilisation des données probantes.

Le suivi pédagogique

L'équipe de coordination de 2^{ème} année est constituée de 3 formatrices qui assurent le suivi pédagogique d'un groupe d'étudiants. Le suivi pédagogique comprend au minimum 2 temps individuels dans l'année qui sont des temps forts basés sur l'auto-évaluation, le bilan des compétences, et, en S4 un temps fort sur le projet professionnel de l'étudiant.

Chaque étudiant est informé du nom du formateur référent de suivi pédagogique dès le début de l'année.

Méthodes pédagogiques diversifiées

Comme en première année, les étudiants bénéficient de l'outil Google suite éducation, un accès à la plateforme LMS Moodle interne à l'IFPS ainsi qu'un accès à la plateforme Moodle Universitaire.

Les méthodes pédagogiques reposent sur : des cours magistraux, travaux dirigés, e-learning, ateliers cliniques, exercices de simulation, de manutention, jeux de rôles...

Concernant les cours pour les UE tronc commun et universitarisées, le socle des cours est accessible sur la plateforme Moodle universitaire.

L'autonomisation de l'étudiant

Elle passe par des situations d'apprentissage diverses.

Les situations de soins apprenantes se complexifient progressivement. Elles renforcent le raisonnement infirmier, le jugement clinique, l'appropriation des diagnostics infirmiers, le maillage des savoirs. Elles développent une pertinence dans la priorisation des problèmes et la planification des interventions infirmières. Elles permettent ainsi à l'étudiant en stage de se projeter sur une prise en charge globale d'un nombre de patients croissant, d'acquérir une autonomie dans la programmation des soins, de prendre des initiatives concertées avec le tuteur et les IDE de proximité, dans les limites des compétences acquises à ce stade de la formation. En simulation, l'autonomisation peut se développer en situation simulée par la pertinence des prises de décision en fonction de l'évolution de la situation.

La simulation est au service de la réflexivité

Elle est développée dans les semestres 3 et 4 avec :

Semestre 3	Semestre 4
Situations en lien avec : UE 2.8 S3 processus obstructifs et/ou UE 2.6 processus psychopathologiques	Situations en lien avec : UE 4.3 S4 soins d'urgence et/ou UE 2.7 processus dégénératifs et défaillances organiques

Des séances de simulation sont présentées avec pour objectifs de renforcer le jugement clinique infirmier, la sécurisation de la prescription médicale et le travail collaboratif en équipe pluri professionnelle. Les situations de soins proposées permettent aux étudiants de s'immerger davantage dans une situation simulée.

Intégration de l'interprofessionnalité via le service sanitaire dans l'UE 1.2 Santé publique

L'UE 1.2 santé publique débute en semestre 3 et se poursuit sur les semestres 4 et 5.

En parallèle les étudiants préparent le service sanitaire des étudiants en santé (SSES) qui fait partie intégrante de l'UE et est commun à 7 filières de formation : médecine, dentaire, maïeutique, kinésithérapie, pédicurie, ergothérapie et infirmier, du territoire rennais soit environ 1000 étudiants.

Pour l'année 2025-2026, les actions de prévention et promotion de la santé, dans le cadre du SSES auront lieu du 21/22/26/27/28 et 29 mai 2026 et se réaliseront en groupe inter filière synchrone.

L'objectif du SSES est d'initier tous les professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire et de la promotion de la santé en réalisant des actions de prévention primaire, en interprofessionnalité, auprès d'un public cible.

Cette réalisation interfilière nécessite :

- Des enseignements communs aux 7 filières
- Des temps de rencontres entre les étudiants afin de préparer leurs interventions en promotion de la santé en visio et en présentiel (2 temps : le 16 janvier 2026 pour le séminaire du SSES et le 27 mars 2026 pour le forum du SSES)

C'est dans cette perspective qu'un temps hebdomadaire de 2h, les lundis de 17h à 19h, est dédié à la préparation du SSES, même pendant les stages.

S'inscrire dans l'initiation à la démarche de recherche

L'initiation à la démarche de recherche débute au semestre 1 à travers l'unité méthodes de travail et TIC. Elle se poursuit en semestre 3 et 4 par des apports méthodologiques. La formation par et à la recherche a pour objectif de développer la réflexivité et la professionnalisation.

Les évaluations

Les dates prévisionnelles sont fixées en amont (cf. Tableau partie 3 : calendrier).

Les résultats d'évaluations sont communiqués aux étudiants après la tenue de la commission d'acquisition des crédits :

- Pour le semestre 3 : 12 février 2026
- Pour le semestre 4 : 2 juillet 2026

Les sessions de rattrapages pour les semestres 3 et 4 seront organisées la semaine 28 soit du 06/07/2026 au 10/07/2026, sauf pour les UE tronc communs, les dates seront annoncées dès que possible.

Les stages

2 périodes de stages :

- 1 période de 9 semaines en semestre 3,
- 1 période de 8 semaines en semestre 4.

La continuité des **Analyses de Pratiques Professionnelles en stage** sont elles aussi des supports permettant d'interroger les pratiques professionnelles. Elles amènent l'étudiant à se remettre en question et à argumenter ses prises de décisions. Elles permettent aussi de développer par ailleurs une approche réflexive sur des situations de soins, en lien avec des connaissances et une posture professionnelle.

2.3. Calendriers

Planification des enseignements en institut, des stages et des périodes de congés

SEMESTRE 3

01/09 au 05/09	08/09 au 12/09	15/09 au 19/09	22/09 au 26/09	29/09 au 03/10	06/10 au 10/10	13/10 au 17/10	20/10 au 24/10	27/10 au 31/10	03/11 au 07/11	10/11 au 14/11	17/11 au 21/11	24/11 au 28/11	01/12 au 05/12	08/12 au 12/12	15/12 au 19/12	22/12 au 26/12	29/12 au 02/01	05/01 au 09/01	12/01 au 16/01	19/01 au 23/01	26/01 au 30/01	
36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	
SEMESTRE 3																						
									EVAL													

SEMESTRE 4

02/02 au 06/02	09/02 au 13/02	16/02 au 20/02	23/02 au 27/02	02/03 au 06/03	09/03 au 13/03	16/03 au 20/03	23/03 au 27/03	30/03 au 03/04	06/04 au 10/04	13/04 au 17/04	20/04 au 24/04	27/04 au 01/05	04/05 au 08/05	11/05 au 15/05	18/05 au 22/05	25/05 au 29/05	01/06 au 05/06	08/06 au 12/06	15/06 au 19/06	22/06 au 26/06	29/06 au 03/07	
6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	
SEMESTRE 4																						
																				EVAL	EVAL	

Calendrier prévisionnel des épreuves de contrôle continu des connaissances

Domaine	Unités d'enseignement	Compétence(s)	Intitulé	ECTS	Forme	Modalités	Calendrier
SEMESTRE 3							
1	1.1S3	6	Psychologie, sociologie, anthropologie et sciences de l'éducation	4	Contrôle terminal	QCM 1h	26/01/2026
1	1.2S3	5, 9	Santé publique	3	Contrôle continu/assiduité Contrôle terminal	Fiche projet	1/12/2025
1	1.3S3	7	Législation, éthique, déontologie	2	Contrôle terminal	QCM 30 min	26/01/2026
2	2.6 S3	4	Processus psychopathologiques	4	Contrôle terminal	Ecrit 1h30	Semaine 45
2	2.8 S3	4	Processus obstructifs	2	Contrôle terminal	Ecrit 1h	Semaine 45
3	3.4S3	8	Initiation à la démarche de recherche	2	Contrôle terminal	QCM 1h	26/01/2026
4	4.2 S3	6	Soins relationnels	1	Contrôle terminal	Ecrit 1h	Semaine 45
5	5.3 S3	2, 6	Communication et conduite de projet	1	Oral	Oral 30 min	Semaine 45
5	5.8S3		Stages professionnel	9			
5	5.9 S3	7,9	Processus de professionnalisation	0	Contrôle continu, assiduité, compétences		
6	6.2 S3	6	Anglais	2	Contrôle terminal	Oral 5 min	Semaine 45
C.A.C. le 12 Février 2026 à 9 heures Les 2èmes sessions se dérouleront semaine 28							

Domaine	Unités d'enseignement	Compétence(s)	Intitulé	ECTS	Forme	Modalités	Calendrier
SEMESTRE 4							
1	1.1S4	7	Psychologie, sociologie, anthropologie et sciences de l'éducation	3	Contrôle terminal	Ecrit 1h30	15/06/2026
1	1.2S4	5, 9	Santé publique	3	Contrôle continu/assiduité	SSES	26/05/2026
1	1.3S4	7	Législation, éthique, déontologie	2	Contrôle terminal	Ecrit 1h	15/06/2026
2	2.7S4	4	Processus dégénératif et défaillances organiques	3	Contrôle terminal	QCM 1h	15/06/2026
3	3.4S4	8	Initiation à la démarche de recherche	2	Contrôle terminal	Ecrit 1h	15/06/2026
4	4.2 S4	6	Soins relationnels	2	Contrôle continu/assiduité	Conduite d'entretien	Semaine 24-25
4	4.3S4	4	Soins d'urgences	1	Simulation	30 min	Semaine 24-25
4	4.4S4	4	Thérapeutiques et contribution	3	Contrôle terminal	Pratique 30 min	Semaine 24-25
5	5.4S4	10	Soins éducatifs, formation des professionnels et des stagiaires	1	Contrôle terminal	Dossier écrit + oral de groupe	Semaine 24-25
5	5.8S4		Stages professionnel	9			
5	5.9S4	7, 9	Processus de professionnalisation	0	Contrôle continu, assiduité, compétences		
6	6.2S4	6	Anglais	2	Contrôle terminal	Oral de groupe 35 mn	Semaine 24-25
C.A.C. le 2 Juillet 2026 à 9 heures Les 2e sessions se dérouleront semaine 28							

V. PROJET 3^e ANNÉE L3 2023 – 2026

Depuis la rentrée 2022, l'IFSI du CH de Fougères intègre **LA LICENCE SCIENCES POUR LA SANTÉ, MENTION SCIENCES INFIRMIÈRES** de l'UNIVERSITÉ DE RENNES 1 (Arrêté du 9 septembre 2021 portant autorisation d'expérimentations relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé).

Cette expérimentation se poursuit en L3 pour la promotion 2023-2026 et permet aux étudiants ayant acquis l'ensemble des crédits d'obtenir la délivrance, par l'Université de Rennes, d'une Licence Sciences pour la Santé, mention Sciences infirmières.

I.1 Objectifs de formation et organisation générale de la 3^e année

En 3^e année, l'objectif pédagogique est de permettre à l'étudiant de finaliser l'acquisition des compétences cliniques et professionnelles requises chez un infirmier polyvalent.

L'accompagnement proposé aux étudiants vise à consolider leur construction professionnelle, leur autonomie et à concrétiser leur projet professionnel.

Les objectifs sont les suivants :

- Maîtriser les connaissances de L1 et L2, en acquérir de nouvelles.
- Renforcer les compétences abordées les deux années précédentes (C1, C2, C3, C4, C5 et C6).
- Développer de nouvelles compétences (C7, C8, C9 et C10).
- Faire des liens entre les savoirs théoriques et les savoirs expérientiels au service de la construction des compétences professionnelles et ainsi renforcer la démarche clinique infirmière.
- Développer le sens du travail collaboratif, en équipe pluri professionnelle.
- Consolider la posture d'IDE réflexif et chercheur (Travail de RaisonnEment sCientifique appliqué aux Soins).
- Consolider la posture d'IDE éducateur en santé auprès d'une population spécifique (éducation thérapeutique du patient).
- S'acculturer à la démarche Qualité des soins et gestion des risques
- Développer une posture professionnelle et déterminer son projet professionnel à court, moyen et long terme.

Méthodes pédagogiques diversifiées

Comme en première et deuxième année, les étudiants bénéficient de l'outil Google Suite éducation, un accès à la plateforme LMS Moodle, interne à l'IFPS ainsi qu'un accès à la plateforme Moodle universitaire. Les méthodes pédagogiques reposent sur : des cours magistraux, travaux dirigés, e-learning, ateliers cliniques, exercices de simulation...

Concernant les cours pour les UE tronc commun et universitarisées, le socle des cours est accessible sur la plateforme Moodle universitaire.

Les activités en simulation

Les situations exploitées au cours des semestres 5 et 6 mobilisent les pré-requis. Les scénarios sont complexes et nécessitent parfois l'utilisation du mannequin haute-fidélité. Elles sont évolutives et nécessitent des capacités de réflexion et d'analyse.

Semestre 5 : Situations en lien avec toutes les UE abordées jusqu'au semestre 4.

Semestre 6 : Situations en lien avec toutes les UE abordées jusqu'au semestre 5.

L'interprofessionnalité

L'intervention de professionnels de terrain (médecins, professionnels paramédicaux, équipe HAD, équipe de soins palliatifs, équipe de soutien à la recherche clinique...) contribue à développer la collaboration au profit de la qualité de l'accompagnement des personnes soignées et se concrétise par l'encadrement des étudiants lors de leurs apprentissages théoriques et pratiques.

L'éducation thérapeutique du patient

L'unité d'intégration du semestre 5 (UE 5.5S5) permet aux étudiants de développer la posture éducative de l'IDE à travers la réalisation d'un programme éducatif personnalisé auprès d'une personne souffrant d'une pathologie chronique.

Formation clinique

L'attribution des lieux de stage se fait à partir des vœux de l'étudiant et l'offre de stage en lien avec son projet professionnel, échangé au cours du suivi pédagogique avec le formateur référent.

En stage au semestre 5

L'objectif de stage consiste à prendre soin d'un nombre croissant de patients, en pluri professionnalité et en réseau, en tendant progressivement vers 75 % de l'activité en soins d'un infirmier.

Une visite d'encadrement est réalisée au cours du stage par un référent de stage.

En stage au semestre 6, les 15 semaines sont divisées en deux (stages 6a et 6b)

L'objectif des stages est de tendre vers 100 % de l'activité en soins d'une infirmière.

Afin de consolider l'autonomie de l'étudiant, un entretien d'encadrement de stage est effectué par téléphone par le formateur référent, durant le stage 6a.

Lors du stage 6b, le référent pédagogique se tient à la disposition de l'étudiant : acteur de sa formation, il a la possibilité de solliciter son référent pédagogique de manière proactive.

Des travaux institutionnels sont à remettre par mail, durant les deux stages, afin d'assurer l'approfondissement des liens entre théorie et pratique, et poursuivre le développement de la réflexivité.

Projection dans l'exercice professionnel et employabilité

Les étudiants sont accompagnés dans la rédaction de leurs Curriculum Vitae et lettre de motivation. Ils profitent d'un entretien d'embauche en situation simulée.

Les directions d'établissement de santé du territoire viennent à leur rencontre au cours du semestre 5 ou 6.

La projection professionnelle

Il est présenté aux étudiants :

- Les possibilités d'évolution professionnelle : spécialisations infirmières, formation cadre de santé, infirmière de pratique avancée, diplômes universitaires, masters.
- Les modalités de passerelle pour accéder à d'autres formations.

La posture professionnelle

Asseoir une posture professionnelle, c'est être en capacité d'argumenter les éléments de sa pratique professionnelle lors de la mise en œuvre et/ou la coordination d'interventions soignantes. C'est également confronter sa pratique à celle de ses pairs, au regard de la réglementation, des règles éthiques et déontologiques : respect du champ de compétences de chacun. C'est pourquoi des professionnels soignants de différents secteurs hospitaliers et extra hospitaliers interviennent au cours d'activités pédagogiques. Ils participent au renforcement du positionnement professionnel des étudiants par des échanges.

Analyse de pratiques professionnelles

Analyser sa pratique, c'est permettre à l'étudiant de développer une prise de distance critique de ses pratiques et d'assumer chacun de ses rôles en tenant compte notamment des aspects éthiques et juridiques de son engagement professionnel. C'est également développer un esprit scientifique de recherche à partir d'une démarche d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles dans une optique de professionnalisation.

S'inscrire dans une démarche de recherche

La démarche de recherche se décline tout au long des semestres 5 et 6 et dans la continuité des semestres 3 et 4. Des accompagnements individuels sont proposés aux étudiants. Ils favorisent la construction progressive de leur thème de recherche. Chaque étudiant est accompagné.e par un formateur guidant : un volume de 5h de suivi individuel lui est alloué.

La soutenance se déroule en présence de deux formateurs.

Semestre 5	L'UE 3.4 contribue à la délimitation du thème de recherche.
Semestre 6	L'UE 3.4 prépare l'étudiant à la rédaction du TRECS et à son argumentation orale. Du temps est accordé pour réaliser la démarche de recherche bibliographique.

I.2 Calendriers

Planification des enseignements et des périodes de congés

SEMESTRE 5

01/09 au 05/09	08/09 au 12/09	15/09 au 19/09	22/09 au 26/09	29/09 au 03/10	06/10 au 10/10	13/10 au 17/10	20/10 au 24/10	27/10 au 31/10	03/11 au 07/11	10/11 au 14/11	17/11 au 21/11	24/11 au 28/11	01/12 au 05/12	08/12 au 12/12	15/12 au 19/12	22/12 au 26/12	29/12 au 02/01	05/01 au 09/01	12/01 au 16/01	19/01 au 23/01	26/01 au 30/01		
36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5		
SEMESTRE 5																							
																						EVAL	

SEMESTRE 6

02/02 au 06/02	09/02 au 13/02	16/02 au 20/02	23/02 au 27/02	02/03 au 06/03	09/03 au 13/03	16/03 au 20/03	23/03 au 27/03	30/03 au 03/04	06/04 au 10/04	13/04 au 17/04	20/04 au 24/04	27/04 au 01/05	04/05 au 08/05	11/05 au 15/05	18/05 au 22/05	25/05 au 29/05	01/06 au 05/06	08/06 au 12/06	15/06 au 19/06	22/06 au 26/06	29/06 au 03/07
6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
SEMESTRE 6																					
																		GSU			

Calendrier prévisionnel des épreuves de contrôle continu des connaissances

Domaine	Unités d'enseignement	Compétence(s)	Intitulé	ECTS	Forme	Modalités	Calendrier
SEMESTRE 5							
1	UE 1.2S5	5 et 6	Evaluation, politique et système de santé	3	Tronc commun : épreuve QCM <u>Durée</u> : 1h30	Evaluation écrite de connaissances	semaine 5 (2026)
2	UE 2.9S5	4	Processus tumoraux	3	QCM et cas concrets <u>Durée</u> : 1h30	Evaluation écrite de connaissances	semaine 5 (2026)
3	UE 3.4S5	7	Initiation à la démarche de recherche	2	Communication orale d'une synthèse d'article <u>Durée</u> : 15 mn par étudiant	Communication orale, présentation de la thématique en vue de poser la question de recherche – synthèse d'article (présentation + 5 mn questions). Justification du choix d'un article à haut niveau de preuve LCA d'un article. Présentation individuelle. Par groupe de 5 pour 1 formateur	semaine 5 (2026)
4	UE 4.2S5	6	Soins relationnels	3	Argumentation oral en lien avec une posture professionnelle dans un contexte de soins palliatifs <u>Durée</u> : 15 min	Travail individuel (écrit ou oral) d'analyse et d'argumentation de la posture infirmière dans une relation de soins	semaine 4-5 (2026)
4	UE 4.4S5	4	Thérapeutique et contribution au diagnostic médical	2	Epreuve pratique <u>Durée</u> : 30 à 40 mn par étudiant	Pose d'aiguille de Hubert sur Chambre implantable	Contrôle continu
4	UE 4.7S5	4	Soins palliatifs et de fin de vie	2	Élaboration et rédaction individuelle à partir d'une situation, d'un film.	Elaboration et rédaction d'une réflexion personnelle	semaine 51

						sur une situation de soins palliatifs ou de fin de vie	
4	UE 4.8S5	4	Pharmacologie et thérapeutique	3	Epreuve écrite individuelle sur table <u>Durée</u> : 1h30	Evaluation écrite de connaissances et de calculs de doses	semaine 5 (2026)
5	UE 5.5 S5	5	Education thérapeutique du patient	2	Evaluation d'un dossier écrit Evaluation d'un oral par groupe	Contrôle terminal en groupe restreint	semaine 4 (2026)
5	UE 5.9S5	7, 9, 10	Processus de professionnalisation	0			
5	UE 5.8S5	toutes	Stages	5			
6	UE 6.2S5	6	Anglais	2	Reading comprehension test and course <u>durée</u> : 1h00	Contrôle terminal sur table	A définir par l'université

C.A.C. le jeudi 12 février 2026
Les 2èmes sessions se dérouleront semaine 12

Domaine	Unités d'enseignement	Compétence(s)	Intitulé	ECTS	Forme	Modalités	Calendrier
SEMESTRE 6							
3	UE 3.4S6	7	Initiation à la démarche de recherche	8	Soutenance orale <u>Durée</u> : 20 mn par étudiant	Remise d'un travail écrit (15-20 p) + Argumentation orale Jury : binôme de formateurs	Remise du travail écrit 7 mai 2026 Soutenance semaine 22-23
4	UE 4.9S6	4	Qualité des soins, gestion des risques, évaluation des pratiques	5	Dossier écrit d'analyse d'une situation (en groupe), proposition de plan d'action	Remise d'un travail écrit	A définir par l'université
5	UE 5.9S6	7, 9, 10	Processus de professionnalisation	0			
5	UE 5.8S6	toutes	Stages	15			
6	UE 6.2S6	6	Anglais	2			A définir par l'université
Les 2èmes sessions se dérouleront à l'automne 2026							

NB : syllabus en cours de construction par les GHE. Certaines modalités et/ou contenus sont susceptibles d'être modifiés.

JURY DIPLÔME D'ETAT INFIRMIER - DREETS

Art. 60 - (modifié par l'arrêté du 26/07/2013 - art. 6) Les étudiants ayant validé les cinq premiers semestres de formation soit 150 crédits et ayant effectué la totalité des épreuves et des stages prévus pour la validation du semestre six sont autorisés à se présenter devant le jury régional d'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier.

VI. INSTANCES DE GOUVERNANCE ET CAC

L'Instance compétente pour les orientations générales des instituts (ICOGI)

L'ICOGI est présidée par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne ou son représentant, et est constitué de membres désignés par l'Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts paramédicaux. Il se réunit au moins 2 fois par an et est consulté :

- Pour avis sur :
 - Le budget de l'institut, dont les propositions d'investissements ;
 - Les ressources humaines : les effectifs et qualification des différentes catégories de personnels ;
 - La mutualisation des moyens avec d'autres instituts ;
 - L'utilisation des locaux et de l'équipement pédagogique ;
 - Le rapport annuel d'activité pédagogique ;
 - Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (avec la tutelle financière, le GHT...) ;
 - Les bilans annuels d'activité des sections pédagogique, disciplinaire et de la vie étudiante ;
 - La cartographie des stages ;
 - L'intégration de l'institut dans le schéma régional de formation.

- Pour validation sur :
 - Le projet de l'institut, dont le projet pédagogique et les projets innovants ;
 - Le règlement intérieur ;
 - La certification de l'institut, si celle-ci est effectuée, ou la démarche qualité.

➤ **ICOGI le Jeudi 6 Novembre 2025**

La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants

La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants de l'IFSI est présidée par le directeur des instituts de formation ou son représentant, et sont constituées de membres désignés par l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts paramédicaux. Elles sont constituées en début de chaque année scolaire lors de la 1^e réunion de l'ICOGI.

La section prend des décisions sur les situations individuelles suivantes :

- étudiants ayant accompli des actes incompatibles avec la sécurité des personnes prises en charge ;
- demandes de redoublement formulées par les étudiants ;
- demandes d'une période de césure formulées par les étudiants.

La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires des étudiants

La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires des étudiants de l'IFSI est constituée de membres désignés par l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts paramédicaux. Il est constitué est début de chaque année scolaire lors de la 1^e réunion de l'ICOGI.

La présidence de la section est assurée par tirage au sort qui s'effectue parmi les trois personnes suivantes :

- l'enseignant de statut universitaire (un titulaire et un suppléant) ;
- le médecin participant à l'enseignement dans l'institut (un titulaire et un suppléant) ;
- le formateur permanent de l'institut de formation (un titulaire et un suppléant par site).

L'ensemble des membres a voix délibérative et la section décide de la sanction au regard des situations disciplinaires des étudiants.

La section peut prononcer les sanctions suivantes :

- avertissement ;
- blâme ;
- exclusion temporaire de l'institut d'une durée maximale d'un an ;
- exclusion de la formation d'une durée maximum de 5 ans.

La sanction est notifiée par le Président de la section au directeur des instituts de formation qui, lui-même, notifie à l'étudiant la sanction décidée par la section.

La section de vie étudiante (SVE)

La section compétente pour la vie étudiante traite de sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'IFSI. Elle se réunit au moins 2 fois par an sur proposition des étudiants ou du directeur.

La section est consultée pour avis sur les sujets relatifs à la vie étudiante au sein des instituts :

- utilisation des locaux et du matériel ;
- projets extra « scolaires » (projets associatifs, journée d'accueil inter-promotions, cérémonie DE...)
- ;
- organisation des échanges internationaux.

➤ **SVE 1^{er} le**

➤ **SVE 2^{ème} le**

La Commission d'attribution des crédits

Cette commission est mise en place sous la responsabilité du Directeur de l'Institut. Elle est composée des cadres de santé formateurs référents des étudiants, d'un ou plusieurs représentants de l'enseignement universitaire et d'un ou plusieurs représentants des tuteurs de stage.

Chaque semestre excepté le dernier, elle prononce l'attribution des crédits européens et sur la poursuite du parcours de l'étudiant (Arrêté du 31 juillet 2009, Art.59).

CONCLUSION

Ce projet pédagogique est un document identitaire, dynamique de l'IFSI de l'IFPS du CH de Fougères qui s'inscrit dans un contexte environnemental en perpétuel évolution. Il formalise le cadre de l'apprentissage et il interpelle autour de valeurs humanistes à partager. Co-construit et évolutif, ce projet met en avant les valeurs des instituts en matière de pédagogie de l'apprenant adulte, engagé dans sa formation, d'un apprenant responsable de ses acquisitions tant dans le domaine théorique que clinique.

En ce sens, il s'agit d'une pièce maitresse du projet institutionnel qui donne du sens à l'activité de chacun. Il est aussi un instrument d'arbitrage, de prise de décisions et d'harmonisation des pratiques pédagogiques. Il met en évidence les objectifs et les choix qui vont étayer l'ensemble de la formation.

Le travail en partenariat avec tous les acteurs de la formation est le socle incontournable à la mise en œuvre du projet pédagogique dont la garantie est d'accompagner le futur professionnel dans un parcours de formation.

Un partenariat confirmé avec l'université détermine les orientations de la formation. L'évolution de notre système de santé et des besoins en santé du territoire impacte le contenu de nos enseignements. Ce contexte influe la posture des formateurs. Ainsi, les formateurs s'engagent sur des formations diplômantes reconnues par l'université et développent des compétences nouvelles par la formation continue.

Par ailleurs, des partenariats de qualité avec les terrains de stage garantissent la professionnalisation des étudiants.

Une des perspectives d'évolution du projet, est d'accentuer l'amélioration continue de la qualité des dispositifs de formation. D'ores et déjà, le projet pédagogique sera évalué à partir des bilans institutionnels réalisés à la fin de chaque année en présence des formateurs, du responsable de l'IFPS-adjoint à la direction et de la directrice. Le but est de permettre :

1. d'évaluer les moyens mis en place pour répondre au dispositif de formation et de réajuster en termes d'organisation, de suivi pédagogique, d'accompagnement par les formateurs référents.
2. d'évaluer le développement des compétences au cours de l'année de formation.
3. de faire un point sur les modalités de l'évaluation continue.

In fine, la synergie collective des formateurs et de l'équipe de direction dans la construction de ce projet pédagogique constitue une plus-value incontestable d'une part pour renforcer la politique qualité et sécuritaire des dispositifs de formation au bénéfice des étudiants et d'autre part, pour améliorer la santé des populations en créant des milieux de pratiques et de formation de demain plus humanistes.

GLOSSAIRE

AES	Accident d'Exposition au Sang
AFGSU	Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences
AMBU	Ambulancier
ARS	Agence Régionale de Santé
AS	Aide-soignant
CAC	Commission d'Attribution des Crédits européens
CD	Conseil de Discipline
CH	Centre Hospitalier
CM	Cours Magistraux
CREX	Comité de Retour d'Expérience
CSIRMT	Commission de Soins infirmiers Rééducation et Médico Technique
DPC	Développement Professionnel Continu
DSIRMT	Direction des Soins Infirmiers Rééducation et Médico Technique
EAS	Elèves aide-soignant
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
ESI	Etudiants en soins infirmiers
ETP	Education Thérapeutique du Patient
GCS	Groupement de Coopération Sanitaire
GHT	Groupements Hospitaliers de Territoire
HAS	Haute Autorité de Santé
HPST	Loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires
IDE	Infirmier
ICOGI	Instance Compétente sur les Orientations Générales de l'Institut
IFA	Institut de Formation des Ambulanciers
IFAS	Institut de Formation des Aides-Soignants
IFPS	Institut de Formation aux Professions de Santé
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
NRBC-e	Nucléaire Radiologie Biologique Chimique explosif
SSE	Situation Sanitaire Exceptionnelle
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
UF	Unité Fonctionnelle
VAE	Validation des Acquis d'Expérience

BIBLIOGRAPHIE

Textes réglementaires

- Code de la santé publique.
- Code du travail.
- Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants.
- Décret n° 2016-1605 du 25 novembre 2016 portant code de déontologie des infirmiers.
- Décret n° 2016-1672 du 5 décembre 2016 relatif aux actes et activités réalisés par les manipulateurs d'électroradiologie médicale.
- Décret n° 2017-1866 du 29 décembre 2017 portant définition de la stratégie nationale de santé pour la période 2018-2022.
- Décret n° 2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé.
- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation préparant aux diplômes d'infirmier, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, puéricultrice, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, manipulateur d'électroradiologie médicale, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, technicien de laboratoire d'analyses biomédicales, cadre de santé et aux agréments de leur directeur.
- Arrêté du 18 mai 2017 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier abrogeant l'arrêté du 28 septembre 2001.
- Arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.
- Circulaire n° 5209/SG du 13 avril 2007 relative à la charte de laïcité dans les services publics.
- Instruction N° DGOS/RH1/2014/369 du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière.
- Arrêté du 10 juin 2021
- Arrêté du 9 septembre 2021 portant autorisation d'expérimentations relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé

Ouvrages

Bandura, A. (2007). *Self-efficacy in health functioning*. In S. Ayers, et al. (Eds.). Cambridge handbook of psychology, health & medicine (2nd ed.). New York: Cambridge University Press.

Benner, P. (1995). *De novice à expert. Excellence en soins infirmiers*. Paris : InterEditions.

Boissart, M. (2017). *La formation infirmière à l'ère de l'universitarisation. Ingénierie, enjeux et défis de professionnalisations*. Paris : Setes Éditions.

Parent F, Jouquan. P. (2015). *Comment élaborer et analyser un référentiel de compétences en santé ?* Paris : édition de Boeck.

Chapitres d'ouvrages:

Bourgeois, E. (2013). Expérience et apprentissage. La contribution de John Dewey. In L. Albarello, J.M. Barbier, E. Bourgeois et M. Durand (dir.), *Expérience, activité, apprentissage* (p. 13 – 38). Paris : Presses Universitaires de France.

Samurçay, R. et Rabardel, P. (2004). Modèles pour l'analyse de l'activité et des compétences : propositions. In R. Samurçay et P. Pastré (s/d), *Recherches et didactique professionnelle* (chap.7). Toulouse : Octares Editions.

Schön Donald A. (2011). A la recherche d'une nouvelle épistémologie de la pratique et de ce qu'elle implique pour l'éducation des adultes. In J.M. Barbier (dir.), *Savoirs théoriques et savoirs d'action* (p. 201 - 222). Paris : PUF.

Articles

Jorro, A. et Wittorski, R. (2013). De la professionnalisation à la reconnaissance professionnelle. *Les sciences de l'éducation- Pour l'Ere nouvelle*, 46, 11-22.

Jorro, A (2013). Professionnalité émergente, Repéré à Dictionnaire des concepts de la professionnalisation. Le Chaffotec, A. (2016). Quoi de neuf, Docteur ? Les Living Labs en santé. *Entreprendre & Innover*, 31(4), 25-35.

Fernagu Oudet, S. (2018). Vers une alternance capacitante dans les Écoles de la deuxième chance (E2C). *Savoirs*, 46(1), 47-69.

Wittorski, R. (2008). La professionnalisation, *Savoirs*, 17, 9-36.

Conférences et colloques :

Friedrich, F. (2019, 03). La démocratie sanitaire ; quelle place des usagers dans la formation ? Communication au CEFIEC, Rennes.

Kaddouri, M. (2010). Engagement en formation et dynamiques identitaires. Communication présentée au rendez-vous des acteurs de la formation, de l'insertion et de l'accompagnement, Nancy.

Notes de synthèse, plans et rapports

Agence Régionale de Santé Bretagne. (2018). Projet régional de Santé de Bretagne 2018-2022 : cadre d'orientation stratégique.

Pastré, P., Mayen, P. et Vergnaud, G. (2006). La didactique professionnelle. Note de Synthèse. *Revue française de pédagogie*, 154, 145 -198.